



Autorité nationale des jeux (ANJ)

Dernière modification le 07 avril 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 57 13 13 00](tel:0157131300) (tel:0157131300)

Site web : <https://www.anj.fr> (https://www.anj.fr)

- [Formulaire de contact](https://www.anj.fr/contact) (https://www.anj.fr/contact)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

99 rue Leblanc
75015 Paris

Missions

Créée par la loi relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne (12 mai 2010), l'Autorité nationale des jeux est une autorité administrative indépendante chargée de mettre en place des moyens de régulation, d'information et de contrôle pour protéger les joueurs, prévenir de l'addiction au jeu et lutter contre la fraude.

Responsable(s)

- **Présidente**
Isabelle FALQUE-PIERROTIN, conseillère d'État
- **Directeur général**
Rémi LATASTE, administrateur civil hors classe
Courriel : remi.lataste@anj.fr (mailto:remi.lataste@anj.fr)
- **Secrétaire général**
Olivier TOURNUT
Courriel : olivier.tournut@anj.fr (mailto:olivier.tournut@anj.fr)
- **Directrice de la communication**
Elsa TROCHET-MACÉ
Courriel : elsa.trochet-mace@anj.fr (mailto:elsa.trochet-mace@anj.fr)

Pour en savoir plus

- Organigramme de l'Autorité nationale des jeux (http://www.arjel.fr/-Organisation-.html)

Textes de loi et références

- Statut et compétences de l'Autorité nationale des jeux (http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022204510&dateTexte=vig#LEGISCTA000022206497)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0